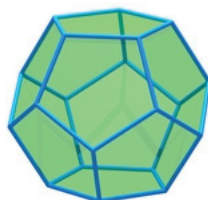




ACADEMIE
la VOIE de
MICHAEL



VIE EN CONSCIENCE

Solutions pour le bien-être et la santé au naturel

L'Académie La Voie de Michaël est un département et une marque déposée au sein de VIE EN CONSCIENCE Ltd

Bulletin d'inscription

Intitulé du stage : STAGE D'EVEIL DE CONSCIENCE Date (5 jours) : du au

Nom :.....Prénom :.....

Numéro et rue :.....

Code postal :..... Ville :..... Pays :.....

Téléphone portable (fixe le cas échéant) :.....

Adresse e-mail :.....

Date de naissance :.....

Stage / formation / atelier déjà effectué(s) :.....

.....

Souhaiterez-vous une facture ? Oui Non

Si oui, préciser le nom et l'adresse :.....

.....

MONTANT DES ARRHEs : 240 € par personne

TARIFS :

Personne seule : 800 €

Personne au RSA (sur justificatif) : 700 €

Etudiant et moins de 18 ans (sur justificatif) : 700 €

Personnes en couple (mariage, PACS, concubinage) effectuant le stage en même temps : 700 €/personne.

Préciser les coordonnées de la seconde personne :

Nom :..... Prénom :.....

Adresse (si différente) :.....:.....

Téléphone portable (fixe le cas échéant) :.....

Adresse e-mail :.....

Date de naissance :.....

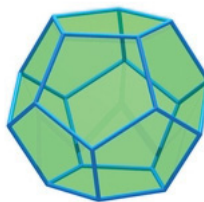
Stage / formation / atelier déjà effectué(s) :.....

.....

Merci de lire attentivement les Conditions Générales de Vente qui suivent, de les imprimer, de les signer et de les retourner accompagné du bulletin d'inscription et du chèque d'arrhes.



ACADEMIE
la VOIE de
MICHAEL



VIE EN CONSCIENCE
Solutions pour le bien-être et la santé au naturel

L'Académie La Voie de Michaël est un département et une marque déposée au sein de VIE EN CONSCIENCE Ltd

Conditions générales de vente

1. Modalités d'inscription

Le bulletin d'inscription et les Conditions Générales de Vente sont à imprimer, à remplir, à signer et à envoyer, par courriel à l'adresse contact@vievenconscience.fr ou par courrier postal à VIE EN CONSCIENCE, 6 cité des hirondelles, 29710 PLOZÉVET, accompagné d'un virement d'arrhes de 170 € à minima ou comptants selon les options ci-dessous.

En cas de désistement :

Conformément à l'article 1590 du Code Civil, tout désistement avant le début du stage entraîne l'encaissement des arrhes, sauf cas de force majeure justifiée (décès d'un proche, accident grave).

Toutefois, l'Académie offre la possibilité à la personne, si elle le souhaite, de se réinscrire sur une autre session ultérieure sans frais supplémentaires.

Pour la faisabilité du stage, un nombre minimum de 5 participants est requis. Si ce nombre n'est pas atteint 3 jours avant le début, l'Académie se réserve le droit d'annuler le stage ou de le reporter à une autre date. Les inscrits seront prévenus par courriel, ils auront alors le choix de demander la restitution des arrhes ou de reporter leur participation sur une date ultérieure proposée par l'Académie.

2. Modalités de paiement

Le paiement peut se faire soit :

. par carte bancaire par téléphone

. par Paypal ou carte bancaire sur notre site web dans la boutique rubrique «Formations» puis «Stage d'éveil »

- au comptant : paiement en une seule fois

- en plusieurs chèques (2 ou 3) tous remis le 1^{er} jour avant le début du stage ; le 1^{er} chèque sera immédiatement encaissé et les autres répartis sur les mois suivants. Le montant minimum par mensualité est de 200 €. Pas de possibilité de paiement en plusieurs fois par virement bancaire ou en liquide

Pour un paiement par virement bancaire, le virement devra être réalisé au plus tard le 1^{er} jour du stage.

IBAN : FR76 1380 7109 0034 9218 6330 225 ; Code BIC : CCBPFRPPNAN ; Nom du titulaire :

VIE EN CONSCIENCE LTD ; Nom de la banque : BPGO- CREDIT MARITIME ; Domiciliation : BPGO AUDIERNE

Aucun remboursement, tout ou partie du montant total du stage, ne sera possible une fois le stage commencé. Tout le stage est dû. En aucun cas l'Académie ne pourra pallier au manque d'assiduité d'un stagiaire, sauf cas de force majeure justifiée (décès d'un proche, accident grave). En cas d'interruption, l'Académie offre au stagiaire la possibilité, s'il le souhaite, de se réinscrire sur une autre session ultérieure sans frais supplémentaires.

Cas particulier du stage d'éveil : un stagiaire l'ayant effectué une première fois pourra y assister de nouveau avec une participation de 200 euros ou gratuitement s'il amène avec lui un nouveau stagiaire. Cette offre n'est valable que durant les 18 mois qui suivent son 1^{er} stage d'éveil.

3. Hébergement et restauration

L'organisation de l'hébergement et des repas sont à la charge du participant. L'organisation des repas du midi sera précisée par l'Académie par e-mail quelques jours avant.

Date : Fait à :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :